

PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE TERRITORIAL

2025-2031

Communautés de communes
des Terres du Val de Loire • de la Beauce Loirétaine
• PETR Pays Loire Beauce

BILAN 2025
Première année de mise en œuvre



Table des matières

1.	Rappel du contexte du PCAET	3
2.	Chiffres clés de l'avancée du PCAET.....	6
	Consommation d'énergie.....	6
	Emissions de gaz à effet de serre (GES).....	7
	Sequestration carbone.....	9
	Production d'énergies renouvelables	10
3.	Les actions, par thématique	12
4.	Financements mobilisés	25
	CRST 2023-2029	25
	Enveloppe fonds vert PCAET	27
	DETR/DSIL	27
5.	Ressources	28

1. Rappel du contexte du PCAET

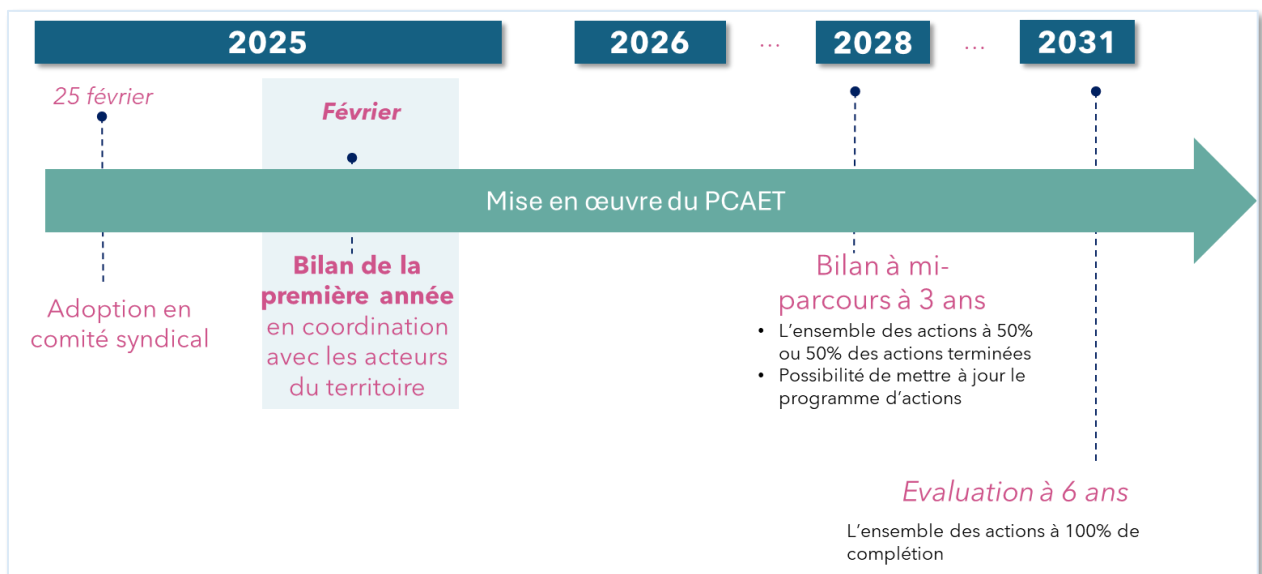
Le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) a été adopté à l'unanimité le 25 février 2025. L'objet de ce présent document est de faire le bilan de cette première année de déploiement, que ce soient des actions portées par les communes du territoire, les communautés de communes des Terres du Val de Loire et de la Beauce Loirétaine ou par le Pays Loire Beauce.

Cette année est celle du début de la mise en œuvre du PCAET mais également celle de la mise en place d'une coordination pérenne et d'outils de suivis efficaces.

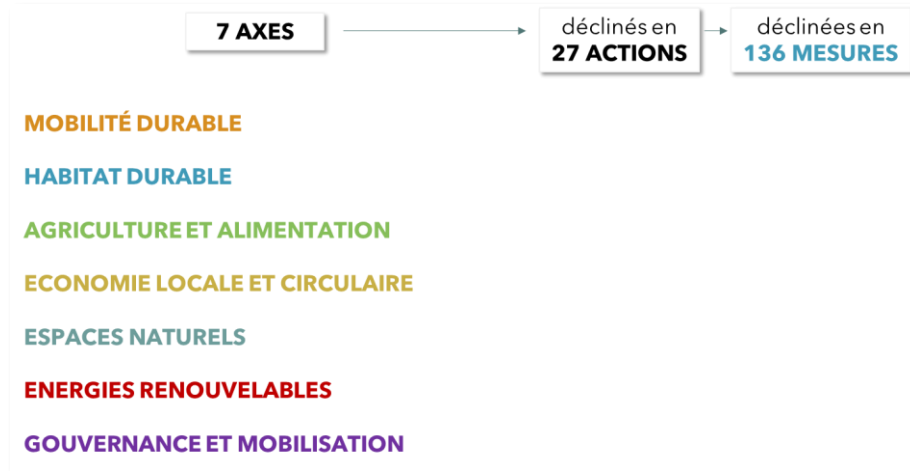


Etant donné que de nombreux acteurs travaillent sur les mesures de ce plan, il a été nécessaire de regrouper l'ensemble des informations dans un seul et même document, et de collecter les informations des communes, des communautés de communes, du PETR ou encore des collaborateurs.

Le présent document n'est pas obligatoire mais est un premier exercice de suivi des actions à diverses échelles. Seul le bilan à mi-parcours et l'évaluation à 6 ans sont obligatoires.



Le PCAET a été structuré sur 7 axes, déclinés en 136 mesures déterminées avec les citoyens et élus du territoire.



Voici quelques articles de presse parus en 2025 concernant le Plan Climat-Air-Energie Territorial :



La République du Centre - samedi 1^{er} mars 2025

La République du Centre - mercredi 2 avril 2025

PAYS LOIRE BEAUCE ■ Ecopousse : comprendre les enjeux environnementaux

Initier les élèves aux écogestes

À l'initiative du Pays Loire Beauce, avec le soutien du programme Léo et du département, le programme Ecopousse bénéficie à 2 670 élèves.

Depuis janvier, quelque 2 670 élèves des 120 classes inscrites au programme Ecopousse (anciennement Watry à l'école) bénéficient d'une initiation aux écogestes. Déployé depuis l'année scolaire 2023-2024, ce projet pédagogique vise à rendre les enfants acteurs de la transition écologique, à l'école et en famille.

Deux animatrices, de Loiret Beauce Environnement et de la structure Eco CO2, interviennent en classe pour sensibiliser les élèves à l'écologie de trois années par an.

Des animations adaptées à chaque classe

Animées avec compétence, humour et bienveillance, ils favorisent l'adhésion des enfants aux enjeux de la transition écologique.

RETOUR. Une séance à l'école de Courcelles pour sensibiliser les enfants à la transition écologique.

tout en leur apprenant des gestes simples, amusants et faciles à mettre en pratique au quotidien.

Ecopousse, la mascotte du programme et camarade de classe, guide les écoles tout au long de ce parcours de découverte et d'expérimentation. De la maternelle au CM2, les élèves apprennent, aussi, à différencier écogestes et gestes énergivores (appareils laissés en veille, robinets qui jaillissent...) et mettent en place des actions écoresponsables, comme privilégier la lumière naturelle ou éviter l'usage de bouteilles en plastique.

Travaux de collaboration entre Eco CO2 et les professeurs, les ateliers s'intègrent dans les projets d'école et répondent aux enjeux locaux. Des ressources riches à l'emploi, couplées à destination des enseignants, permettent de prolonger et d'enrichir l'apprentissage toute l'année.

En 2025, un concours artistique sur la thématique de l'eau vient compléter la démarche et offre la possibilité aux enfants de s'exprimer. ■

PAYS LOIRE BEAUCE

Des pistes de réflexion pour la transition énergétique

Le comité syndical du Pays Loire Beauce s'est réuni sous la présidence de Frédéric Cuillerier, à Patay.

Le budget 2025 doit permettre de lancer les actions du plan climat-air-énergie territorial (avec une réflexion sur un plan alimentaire territorial), et de poursuivre le festival BiodiverCiné et l'opération Plant'Action.

L'association Fibois Centre-Val de Loire et la société coopérative d'intérêt collectif Bois énergie Centre sont venues présenter le potentiel des systèmes de chaleur par biomasse. Elles ont assuré que les appareils récents et performants (chaudières, poêles, foyers fermés) n'avaient « pas d'impact » sur la qualité de l'air.

En outre, le recours au bois énergie « permet un entretien de la forêt régionale » (dont seulement 50 % de la croissance annuelle est actuellement utilisée) et favorise une économie locale. Par ailleurs, ont-elles insisté, « des économies d'énergie sont possibles pour un résultat similaire ». ■

La République du Centre – lundi 7 avril 2025

La République du Centre – mardi 8 avril 2025

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE À LA UNE VIE LOCALE SPORTS LOISIRS ÉCONOMIE

Saint-Ay. Albatre invite chacun à s'engager pour plus de sobriété sur le territoire

Publié le 12 septembre 2025 à 06h00



Christophe Dewaele présente Albatre à Pascal Foulon, premier adjoint et Frédéric Cuillerier, maire. © Droits réservés

Saint-Ay. Albatre proposait au forum des associations de s'engager pour la sobriété sur le territoire du Pays Loire Beauce. Outre les stands des associations sportives, culturelles ou de loisirs présentes au forum, les Agyliens ont pu rencontrer l'association Albatre (Association Loire Beauce en action pour la transition, la résilience et l'environnement), créée fin 2024.

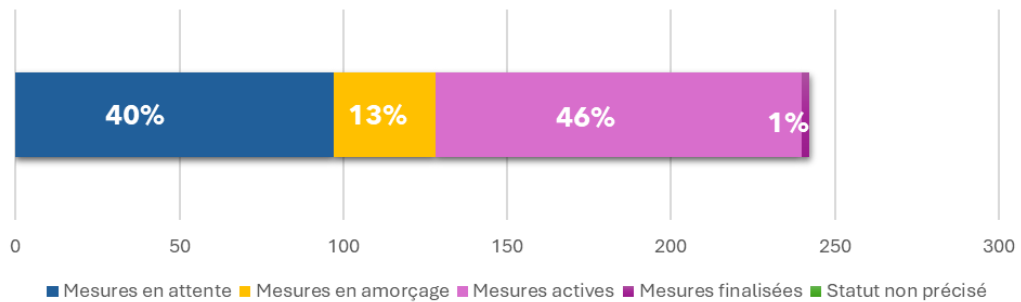
Christophe Dewaele, trésorier, précise que l'association trouve son origine dans le programme européen Life - LetsGo4Climate, auquel s'est associé le Pays Loire Beauce, et regroupe les quatre collectifs citoyens créés pour sensibiliser les habitants du territoire au covoiturage, à la création d'une ressourcerie, à la production d'énergie renouvelable... En présentant les actions concrètes menées et en remettant aux visiteurs des documentations, il insistait sur la possibilité pour chacun d'agir à son niveau, en profitant du partage d'expériences. Ainsi des « Conversations carbone » permettent d'analyser son empreinte carbone personnelle et familiale et de réfléchir à ce qu'il est possible de changer dans son mode de vie.

Agenda. Lors de la Fête des possibles, qui se tiendra dimanche 5 octobre à Baule, sont prévus des tables rondes, des ateliers et des animations « Faites, c'est possible ! ». Contact : albatre.loire.beauce@gmail.com

La République du Centre – vendredi 12 septembre 2025

2. Chiffres clés de l'avancée du PCAET

➤ Avancée générale du plan



CONSUMMATION D'ÉNERGIE

Objectif 2030
 -21 % de la consommation d'énergie par rapport à 2018
 (- 50% à horizon 2050)

- 42,0 MWh/hab en 2018
- 38,6 MWh/hab en 2022
- -8% en 4 ans

- **2018 : 2 786 GWh**
- **2022 : 2 588 GWh**
- **Baisse de 7% en 4 ans**
- **Objectif 2031 = 2 168 GWh**
- **Objectif 2050 = 1 401 GWh**

EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Objectif 2030
 -38 % des émissions de GES par rapport à 2018
 (- 86% à horizon 2050)

- 11,5 CO₂/hab en 2018
- 9,2 CO₂/hab en 2022
- -20% en 4 ans

- **2018 : 685 586 teq CO₂**
- **2022 : 616 181 teq CO₂**
- **Baisse de 10% en 4 ans**
- **Objectif 2031 = 449 906 teqCO₂**
- **Objectif 2050 = 104 409 teqCO₂**

PRODUCTION D'ÉNERGIE

La production d'énergies renouvelables atteint 34 % de la consommation d'énergie
 (100% en 2050)

- 365 GWh produite
- 2 588 GWh consommée
- 14% de la consommation est produite par le territoire

Consommation d'énergie

Objectif 2030
 -21 % de la consommation d'énergie par rapport à 2018
 (- 50% à horizon 2050)

Sur le territoire, la consommation finale est dominée par les énergies fossiles et en particulier les produits pétroliers. Il s'agit d'énergies importées, non renouvelables à l'échelle de temps humaine et dont la combustion émet du CO₂ et des polluants atmosphériques.

45% de la consommation du territoire est liée au transport routier, puis 26% au bâti et 21% à l'industrie.

Nous observons une baisse générale de l'ensemble des indicateurs, bien que les chiffres soient toujours supérieurs aux moyennes régionales.

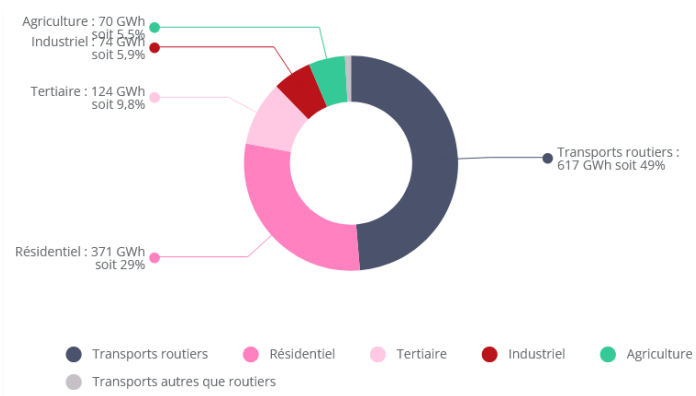
Enfin, nous observons quelques disparités entre les 2 communautés de communes (consommation annuelle par habitants, postes de consommation pour chaque EPCI) :

Consommation d'énergie (MWh / hab)		
	2018	2022
Pays Loire Beauce :	42,0	38,6
CCBL :	85,8	77,7
CCTVL :	26,9	25,3
Région :	28,5	26,1
France :	25,8	22,53

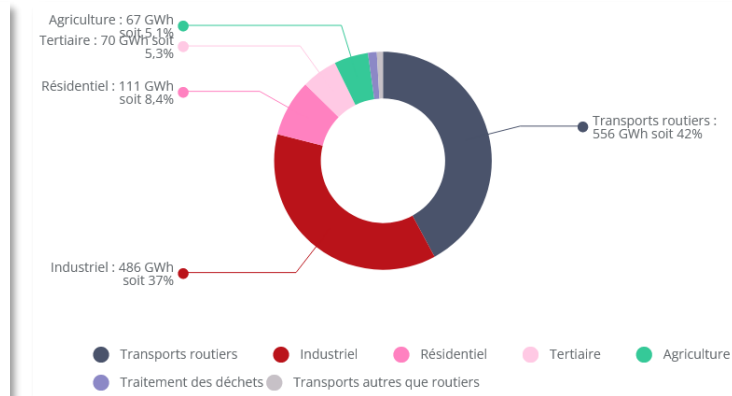
→ - 8% en 4 ans

- PETR 2022 : 2 588 GWh
- Objectif 2031 : 2 168 GWh
- Objectif 2050 : 1 401 GWh

Terres du Val de Loire : 1 268 GWh



Beauce Loirétaine : 1 320 GWh



Emissions de gaz à effet de serre (GES)

Objectif 2030
-38 % des émissions de GES
par rapport à 2018
(- 86% à horizon 2050)

Il s'agit ici de l'empreinte carbone territoriale. L'inventaire des émissions réalisé dans ce cadre correspond aux émissions directes du territoire (associées au SCOPE 1).

Dans le diagnostic il était déterminé que le territoire a un fort potentiel de réduction des émissions, jusqu'à 90% qui s'appuie sur les économies d'énergie et l'affranchissement des énergies fossiles.

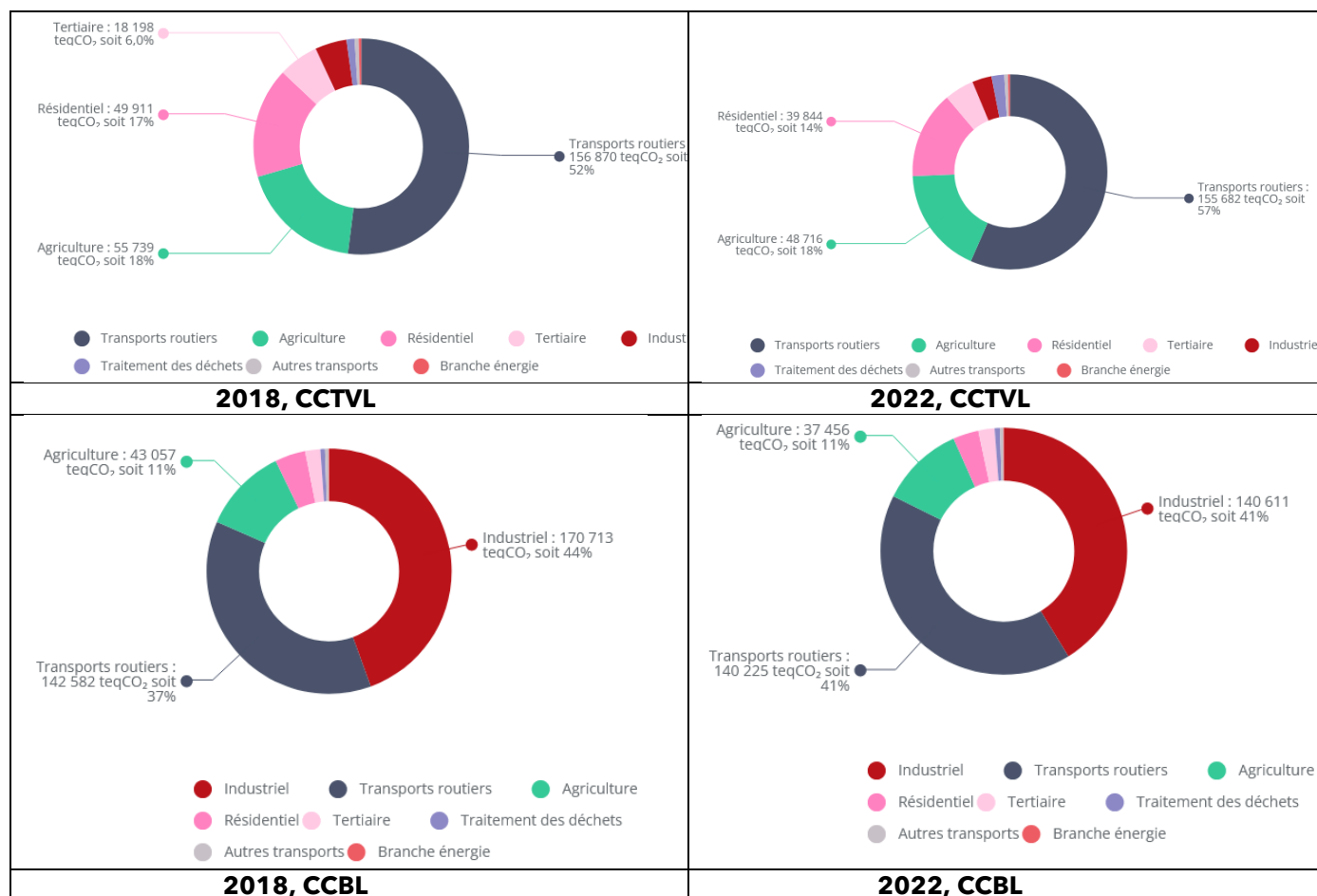
A l'échelle du Pays Loire Beauce, le transport routier représente 48% des émissions de GES, l'industrie 24%, l'agriculture 14% et les bâtiments 11%.

EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE		
	2018	2022
Pays Loire Beauce :	11,5	9,2 -20%
CCBL :	26,7	20,1 -24,7%
CCTVL :	6,3	5,5 -12,7%
Région :	6,5	5,7 -12,3%
France :	7	5,9 -15,7%
		en 2023 (CO2/hab)

Pays Loire Beauce :

- **2018 : 685 586 teq CO2**
- **2022 : 616 181 teq CO2**
- **Baisse de 10% en 4 ans**
- **Objectif 2031 = 449 906 teqCO2**
- **Objectif 2050 = 104 409 teqCO2**

Données issues de l'Observatoire Régional des Gaz à Effet de Serre (OREGES) :



Voici les détails des évolutions entre 2018 et 2022 sur la CCTVL :

Poste d'émissions	2018 (en teq CO ₂)	2022 (en teq CO ₂)	Evolution
Transports routiers	156 870	155 682	-0,7 %
Agriculture	55 739	48 716	-12 %
Résidentiel	49 911	39 844	-20 %
Tertiaire	18 198	13 532	-25 %
Industrie	14 304	8 900	-37,8 %
Déchets	3 662	5 827	+59 %
Autres transports	1 839	1 683	-8 %
Branche énergie	1 164	908	-22 %
TOTAL	301 689	275 092	-8,8%

Voici les détails des évolutions entre 2018 et 2022 sur la CCBL :

Poste d'émissions	2018 (en teq CO2)	2022 (en teq CO2)	Evolution
Transports routiers	142 582	140 225	-1,6 %
Agriculture	43 057	37 456	-13 %
Résidentiel	15 453	11 444	- 25,9 %
Tertiaire	7 698	7 271	-5,5 %
Industrie	170 713	140 611	-17,6 %
Déchets	2 317	2 335	+ 0,78 %
Autres transports	1 759	1 496	-15 %
Branche énergie	318	250	-21 %
TOTAL	383 897	341 089	-11,1 %

Sequestration carbone



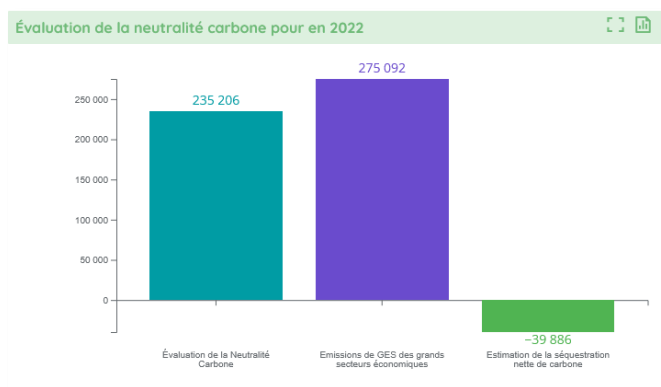
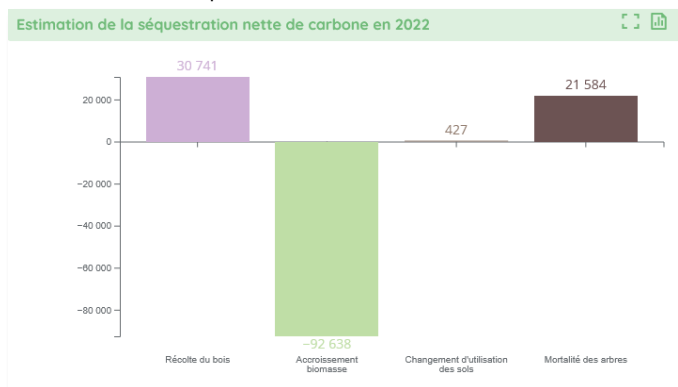
La séquestration du dioxyde de carbone est le stockage à long terme du dioxyde de carbone hors de l'atmosphère. Cela permet donc d'atténuer les concentrations de GES responsables du changement climatique.

Composé de terres agricoles au nord, de nombreux espaces artificialisés le long de la Loire, et de forêts au sud et à l'est, le territoire connaissait, au moment du diagnostic, une forte perte d'espaces en herbe au profit de l'urbanisation.

➤ Terres du Val de Loire

2018 : - 50 579 teqCO2

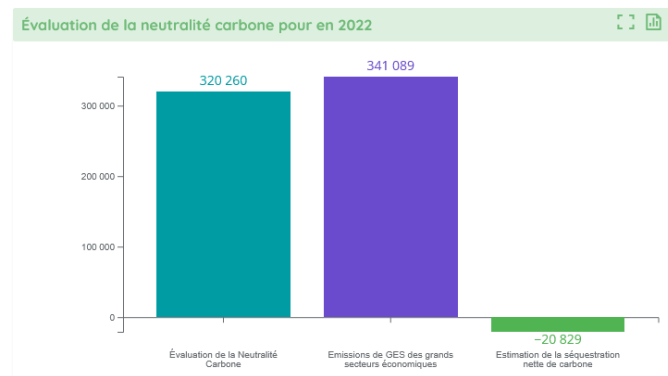
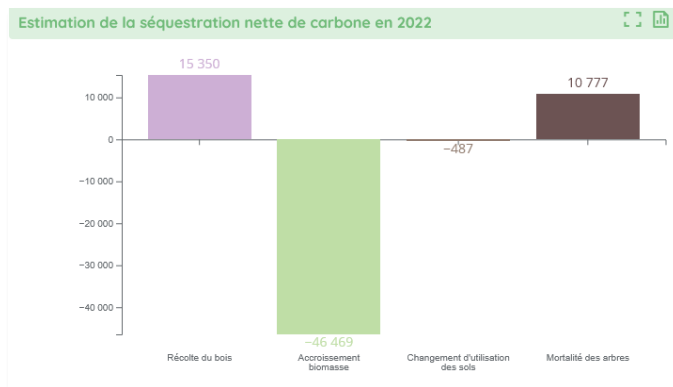
2022 : - 39 886 teqCO2



➤ Beauce Loirétaine

2018 : - 25 756 teqCO₂

2022 : - 20 829 teqCO₂

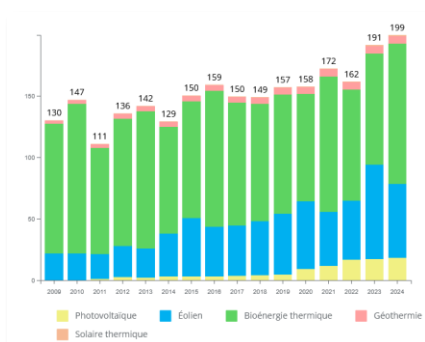
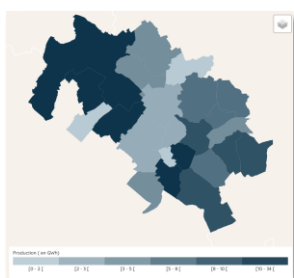


Production d'énergies renouvelables

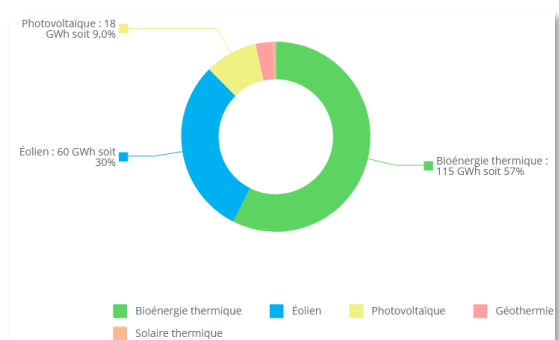
La production d'énergies renouvelables atteint 34 % de la consommation d'énergie (100% en 2050)

- 365 GWh produite
- 2 588 GWh consommée
- 14% de la consommation est produite par le territoire

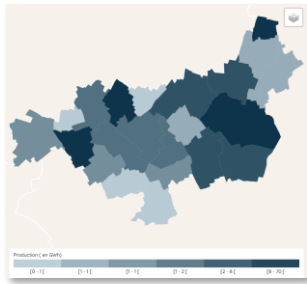
➤ Terres du Val de Loire



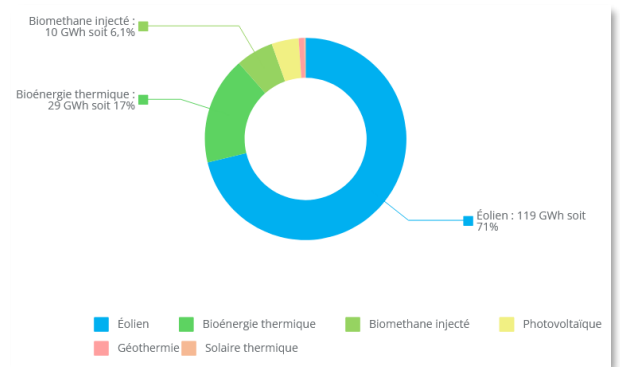
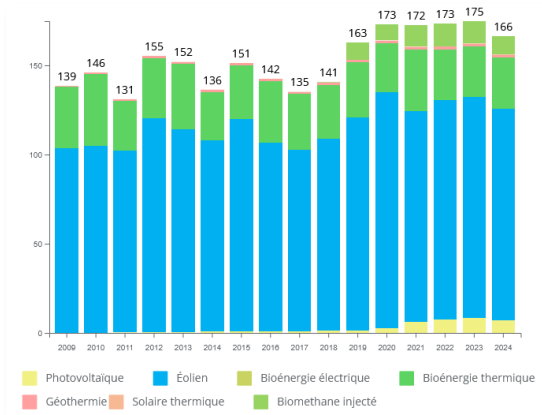
- Energie produite (2022) : 199 GWh
- Energie consommée : 1 268 GWh
- Production de 16% de l'énergie consommée



➤ Beauce Loirétaine



- Energie produite (2022) : 166 GWh
- Energie consommée : 1 320 GWh
- Production de 13% de l'énergie consommée



3. Les actions, par thématique

Axe 1 - Mobilité durable

De nouvelles solutions de mobilités à travers le covoiturage, l'intermodalité et les infrastructures cyclables

➤ **Rappel des enjeux sur notre territoire :**

- 85% des déplacements se font en voiture
- Transport = premier secteur en termes de consommation d'énergie
- Transport = émissions de GES et Nox

→ Apaisement des centre-bourgs et amélioration de la santé et de la qualité de vie

➤ **Rappels de quelques objectifs 2030 :**

- -36% d'émissions de GES du transport routier
- 1 aire de covoiturage par commune
- 100% des communes ont un centre en zone 30
- 1 borne de recharge pour véhicule électrique par commune de + de 1000 habitants
- D'avantage s'organiser autour de l'intermodalité

➤ **Principales actions au niveau EPCI et Pays**

- **Evènements :** chantier participatif Vhéliotech (CCTVL), challenge vélo, ateliers de réparation vélo
- **Aménagements cyclables :** 0,820 Km de piste cyclables réalisés + 4 études de faisabilité CCTVL en cours + 4 projets en cours pour un total de 33 km
- Parking vélos installés, arceaux vélos par la CCTVL : 60 pour les équipements communautaires, 180 dans les communes (proches commerces, services et équipements) grâce au programme AVELO3, 19 locations de vélos en location longue durée.
- **Réflexion sur le SERM** - balades urbaines à Meung-sur-Loire et Artenay en novembre.
- **CCTVL :** Schéma de mobilité active réalisée, Plan de Mobilité Simplifié validé en fin d'année 2025
- Etude pour les orientations du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) - Mobilité équivalent au Plan de Mobilité Simplifié (PdMs) réalisée
- **CCBL :** Plan de Mobilité Simplifié lancé en septembre 2024, enquête habitants (371 rép.) et comité des partenaires en décembre 2025 avant finalisation PMS

➤ **Principales actions au niveau communal** (sélection non exhaustive)

- **Sensibilisation au déplacement à vélo (MOB1.1)**
 - **Le Bardon** : intégration d'un parcours vélo dans la marche d'Octobre rose ; mai à vélo en 2026 avec la CCTVL et animation en école
 - **Beaugency** : Portage par CCTVL d'un atelier mobilité lors de la Foire du 1er mai dans le cadre du dispositif AVELO3. Nouvelle action envisagée au lycée en 2026 ; Atelier « Savoir rouler à vélo » au collège de Beaugency chaque année.

- **Pédibus (MOB1.2)**
 - **Beaugency** : expérimentation arrêtée
 - **Chaingy** : présence d'un pédibus

- **Liaisons cyclables (MOB1.4)**
 - **Cercottes** : liaison cyclable avec Saran en cours d'étude
 - **Baule** : liaison cyclable avec Meung-sur-Loire 1,5 km, liaison avec la gare et stationnements - projet 2026 pour liaison avec Beaugency
 - **Beaugency** : axes cyclables développés (Tavers, Villorceau, Saint-Laurent-Nouan ; Baule, Lailly en Val en projets)

- **Réparation de vélo (MOB1.6)**
 - Actions menées par Baule, Beaugency, Le Bardon, Mézières-lez-Cléry, Villorceau, Cléry-Saint-André

- **Aire de covoiturage (MOB3.12)**
 - **Meung-sur-Loire** : un projet d'aire de covoiturage à la sortie d'autoroute est en réflexion, mais la commune n'est pas propriétaire du terrain

- **Bornes de recharges pour les véhicules électriques (MOB4.19)**
 - 14 points de recharges sur Beaugency
 - Transfert de compétence au Conseil départemental du Loiret au 1^{er} mai 2026.

- **Réduction de la vitesse des voitures en centre-ville (MOB5.22)**
 - Nombreuses actions menées notamment à Bucy-Saint-Liphard, Cercottes, Baule, Beaugency, Chaingy, Coulmiers, Le Bardon, Mézières-lez-Cléry

- **Sécuriser les abords des écoles (MOB5.23)**
 - Beaugency et Mézières-lez-Cléry

- **Sensibiliser à la réduction du trafic de poids lourds (MOB5.24)**
 - Interdiction de circulation dans le centre-bourg en fonction du tonnage pour Bucy-Saint-Liphard, Cercottes, Chevilly, Artenay, Saint-Sigismond, Le Bardon (des résultats variables et parfois insuffisants malgré l'interdiction), Villorceau.
 - Difficile marge de manœuvre en raison de la départementale (compétence)

- **Cheminements piétons (MOB5.25)**
 - Aménagements réalisés en 2025 ou prévu pour 2026 à Bucy-Saint-Liphard, Baule, Beaugency, Chaingy, Le Bardon, Mézières-lez-Cléry

Focus sur le SERM

- Service Express Régional Métropolitain (SERM)
 - Correspond à une offre multimodale de services de transports collectifs publics qui s'appuie prioritairement sur un renforcement de la desserte ferroviaire. Cette offre intègre la mise en place de services de transport routier à haut niveau de service, de réseaux cyclables et, le cas échéant, de services de transport fluvial, de covoiturage, d'autopartage et de transports guidés ainsi que la création ou l'adaptation de gares ou de pôles d'échanges multimodaux.¹
 - Il s'agit d'un travail majeur sur le territoire, qui permettra de désenclaver des zones peu denses actuellement mal desservies par les transports, et qui permettra de toucher 420 000 habitants.
 - Des balades urbaines organisées par TOPOS ont eu lieu en 2025 afin d'identifier les pôles d'échanges multimodaux (Meung-sur-Loire et Artenay). L'intention également est de rendre davantage visibles les accès aux transports existants afin d'en faciliter l'usage.
 - Le président déplore que la loi cadre en date du 17 décembre 2025, ayant pour objectif de mettre en musique les SERM de France n'ai pas intégré le financement des investissements pour leurs mises en œuvre.

Difficultés de mise en œuvre identifiées :

- Pedibus / vélobus sur du long terme : plusieurs expérimentations de pédibus ont vu le jour mais leur soutien par les citoyens et leur pérennité semble limitée.
- Limitation du flux de poids lourds : plusieurs interdictions dans les centre-bourgs avec un respect seulement partiel par les chauffeurs poids-lourds observé.
- Mise en mouvement pour davantage de covoiturage : une expérimentation avec des résultats sur la CCTVL mais un arrêt des subventions du prestataire Blablacar Daily. Le sujet du covoiturage est un axe à développer dans la poursuite de la mise en œuvre du PCAET (cf. COPIL du 10-02-2026)
- Un sujet identifié avec les communes est de ne pas focaliser l'énergie uniquement sur les zones urbaines mais également de travailler sur les liaisons entre communes rurales.

¹ LOI n° 2023-1269 du 27 décembre 2023 relative aux services express régionaux métropolitains (1)

Axe 2 - Habitat durable

Un habitat rénové à travers les mécanismes existants, et une sobriété partagée dans les consommations d'énergie et d'espaces

➤ **Rappel des enjeux sur notre territoire :**

- Atténuation du changement climatique : émissions de GES du chauffage, limitation de la consommation d'énergie
- Adaptation aux effets du changement climatique : aménagements urbains

➤ **Rappels de quelques objectifs 2030 :**

- 1100 logements rénovés niveau BBC

➤ **Action finalisée**

- **CCBL** : intégration dans le PLUi-H de la végétalisation et de la gestion des eaux

➤ **Principales actions au niveau EPCI et Pays**

- **Rénovation énergétique**

- **CCTVL** : 17 dossiers agréés (OPAH) ; 5 dossiers agréés (Pacte Territorial) ; 60 prises de contact, dans le cadre des actions de dynamique, Nombre de ménages effectuant une demande d'information, par an : 510 ; Nombre de ménages bénéficiant d'un conseil personnalisé : 111 ; Nombre de ménages bénéficiant d'une mission d'appui au parcours (facultatif) : 5
- **CCBL** : 1/Nombre de logements en rénovation globale dans le cadre des deux OPAH : 20 logts en 5 ans, 2/56 visites gratuites pour les ménages réalisées par l'opérateur, 3/ 218 ménages renseignés, 4/821.303 € d'aides publiques OPAH 5/ dont 692.675 € Etat (84%), 6/ dont 119.118 € CCBL (15%) et 7/ dont Conseil Départemental 9.500 € (1%), 8/ en moyenne 76% de subventions publiques totales pour financer la réhabilitation globale des logements privés,
- **CCBL** : Toutes procédures confondues OPAH, PIG départ, diffus : en 5 ans (2021-2025 inclus), 30 logements privés ont bénéficié d'une rénovation globale énergétique, 30 logements privés ont bénéficiés d'adaptations des logements à l'âge et au handicap
- Le CRST a financé 9 isolations de bâtiments (4 500 m²) pour 876 183 kWh économisés/an
- Sur demande, la DDT peut animer des ateliers de travail sur [la « boussole de la rénovation énergétique des logements »](#)

- **Consommation foncière**

- **CCBL** : Respect des objectifs fixés à travers le PLUi (et le SCoT) : sur 2021-2030, 60 ha pour l'habitat/équipement et 60 ha pour l'économie. Résultats 2021-2030 : 22,8 ha pour l'habitat/équipement et 24,5 ha pour l'économie. Recyclage en cours de la friche de Chantopac : 4,5 ha.
- Actions dans les deux EPCI sur les logements vacants (enquête sur la CCTVL et taxe sur les communes de la CCBL)

- **Ressource en eau**

- Traitement urgent réalisé fin 2025 à l'usine de traitement de Saint-Pérvy-la-Colombe afin de répondre aux enjeux de lutte contre les pesticides dans les eaux
 - Compétence eau potable prise par la CCBL en 2025, réflexion avec les communes pour la CCTVL étant donné que la prise de compétence n'est plus obligatoire. Le Schéma de gestion des eaux pluviales est prévu sur la CCTVL pour fin 2026
 - Le Schéma Directeur assainissement est en cours sur quelques communes (CCTVL)
- **Vacances des logements**
 - La CCTVL a pris en main la question (not. via questionnaire) pour comprendre la raison des vacances de logement.

Difficultés de mise en œuvre identifiées :

- Sensibilisation sur la ressource en eau non abordée
- **Principales actions au niveau communal (sélection non exhaustive)**
 - **Protection des terres agricoles (HAB3.36)**
 - Sujet régit par le SCoT et les PLUi des communautés de communes, les communes sont donc en cohérence avec ce qui est inscrit (ou en attente du nouveau PLUi)
 - Certaines communes ont refusé de s'agrandir dans l'élaboration du PLUiHD de la CCTVL (ex : Mézières-lez-Cléry)
 - Acquisition de terres agricoles par Mézières-lez-Cléry pour un prêt gratuit à un agriculteur en cours.
 - Chaingy : projet avec LNE (et DDT), extension de [la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin](#) (redéfinition du contour) : certaines parcelles communales non exploitées sont dessus et donneront lieu à des mesures/ suivi sur 10 ans
 - Beaugency : projet étudié en 2022-2023 sur plusieurs parcelles. Acquisition de la parcelle retenue, en attente de finalisation du PLUi de Beaugency.

Axe 3 – Agriculture et alimentation

Un secteur agricole qui diminue ses impacts, anticipe les aléas à venir et participe à l'alimentation locale

➤ **Rappel des enjeux sur notre territoire :**

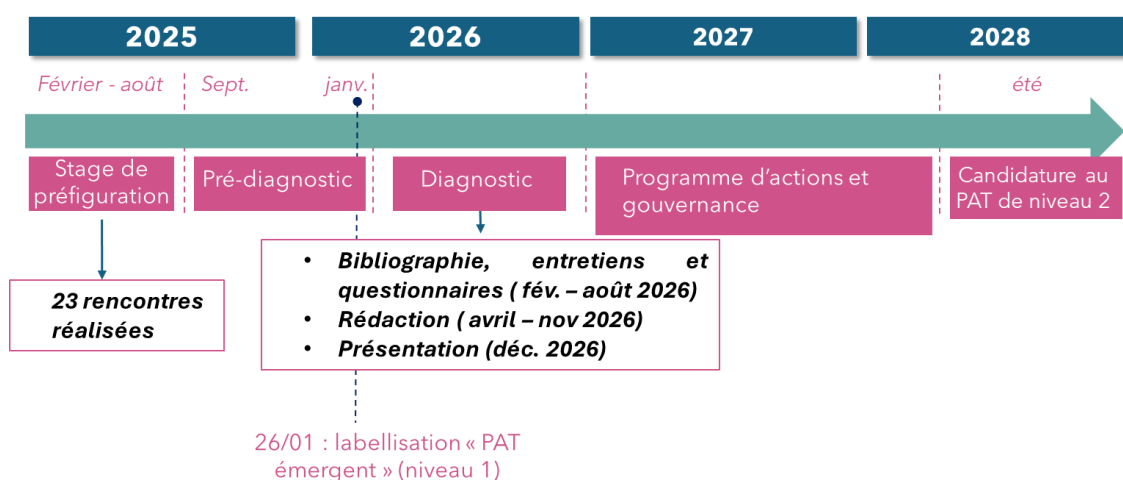
- Territoire composé de 81% de surfaces agricole
- 90% de la production du territoire est exportée → le développement des circuits courts est un sujet prioritaire identifié dans le PCAET

➤ **Rappels de quelques objectifs 2030 :**

- 100% des cuisines scolaires s'approvisionnent localement
- 1 jardin partagé par pôle de vie
- Expérimentations de la REUT lancé
- 5 agriculteurs sensibilisés par an

➤ **Principale action au niveau EPCI et Pays - le Projet Alimentaire Territorial (PAT) (AGRI1.45)**

○ **Projection du calendrier du PAT**



- **Financements du projet :**
- **Appel à Projets de la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC) :**
 - 70 000€ demandés (animation, actions et communication)
 - Le PAT est lauréat de l'AAP mais la somme allouée est à ce jour inconnue
- **FEDER :**
 - 50 000€ demandés (animation)
 - Dépôt du dossier en février 2026 - 6 à 8 mois d'instruction
- **Fonds Verts :**
 - 15 000€ accordés en 2025
- **Intentions de la démarche et bénéfiques pour le territoire d'être doté d'un PAT**

- Temps dédié à l'accompagnement au respect de la loi EGALIM (not. auprès des agents en charge de la restauration collective dans les communes)
- Accompagnement des restaurants collectifs du territoire, 2 communes en cours d'accompagnement : Artenay, Cercottes.
- Lien sur le territoire créé et animé autour des questions des pratiques agricoles, des modes d'alimentation, des circuits courts et de l'accessibilité à l'alimentation

- **Actions menées en 2026**

- **Obtention du label PAT de niveau 1**
- Intervention de la DRAAF sur les exigences EGALim
- Accompagnement de Bio Centre de trois cantines : Chevilly, Dry, Saint-Ay
- Animation du groupe de travail de construction de la stratégie alimentaire (34 membres)
 - Sujets : logistique, définition du « local », massification de commandes pour la restauration collective, préservation des terres agricoles, valorisation des productions, etc.

- **Principales actions au niveau communal** (sélection non exhaustive)

- **Développement de la production maraîchère locale** (AGRI1.43)
 - Distributeurs de produits locaux not. à Cercottes et Le Bardon
- **Développement de jardins partagés, créateurs de liens** (AGRI1.44)
 - 2 sur Beaugency, un 3^e en projet, 1 à Lailly-en-Val
- **Encourager la restauration collective à s'approvisionner localement et encourager l'alimentation biologique** (AGRI4.57)
 - Sujet de travail du PAT
 - Sujet dans lequel de nombreuses communes s'impliquent : Cercottes, Le Bardon, Saint-Ay, Beaugency, Baule, Chaingy, Chevilly
 - Mézières-lez-Cléry : un agriculteur de Cléry-Saint-André fournit la cantine de l'école de manière quotidienne ; un important travail sur la réduction du gaspillage a été réalisé
- **Développement des cuisines locales à l'échelle du territoire**
 - Beaugency, Meung-sur-Loire
- **Favoriser l'implantation de maraîchers locaux**
 - Actions menées par Baule et Beaugency not.

Cf. Habitat Durable :

- Aide à l'installation de maraîcher : Beaugency
- Préservations de terres agricoles : Mézières-lez-Cléry

Difficultés de mise en œuvre identifiées :

- Sujet de la méthanisation difficile malgré un fort potentiel
- Approvisionnement local des restaurants scolaires (sujet du PAT)
- Le sujet de la REUT est considéré comme trop développé par les membres du COPIL (10-02-2026). Les DDT 41 et 45 peuvent intervenir auprès des communes sur ce sujet.

Axe 4 - Economie locale et circulaire

Vers une économie locale durable, circulaire, axée autour de la sobriété et accompagnée dans ses transformations

➤ **Rappel des enjeux sur notre territoire :**

- Déplacements pendulaires hors du territoire
- Développement des zones commerciales et logistiques hors des centres ville
- Lente prise de conscience des sujets RSE

➤ **Rappels de quelques objectifs 2030 :**

- 100% des écoles équipées en compost
- 1 nouveau repair café
- -50% des émissions de GES du secteur tertiaire
- Viser un développement de l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) et de l'économie circulaire
- Surveillance de la qualité de l'air à Artenay
- Revalorisation des friches industrielles

➤ **Principales actions au niveau EPCI et Pays**

- Accompagnement à la création et au développement **des deux ressourceries** (les Ateliers LigéteRiens sur la CCTVL et Deuxième Vie sur la CCBL)
- **CCBL** : Sensibilisation au troc auprès des commerces de proximité par développeuse éco avec le réseau + inciter à la consommation locale par les casiers dans deux communes (dans cadre accompagnement financier) + incitation auprès du personnel communautaire pour achat groupé ferme locale Bèche à Mel (Sougy)
- **Gestion des déchets**
 - **CCTVL** : réunion distribution composteur : 43 en 2025 ; nombre de composteur : 849 ; nombre animation tri : 31 ; nombre signalement erreur de tri : 2 264 ; tonnage collecte biodéchets : 144 tonnes ; tonnage tri : 1 943 tonnes / pourcentage erreur de tri : 22% ; tonnage OM : 9197 tonnes
 - Animation compostage gaspillage en classe : 29 ; Nombre d'écoles/collèges/lycées collectées en biodéchets : 32 ; nombre de composteurs à l'année : 2 ; nombre de composteur total : 5
- **Hangars logistiques** : 0 hangars vendus à des logisticiens en 2025 (pour les 2 EPCI)
- **Mobilité**
 - CCTVL :2026 - Réalisation des travaux piste cyclable synergie. Un RDV des entreprises de Synergie Val de Loire sera organisé en 2026.
 - Etude liaison Chaingy - La Chapelle-St-Mesmin intégrant une piste cyclable au sein de la Zone d'activités des Pierrelets

- **CRST - Requalification de friches**

- CCBL : fin 2025 - réhabilitation de la friche de Chantopac / projet 1 115 500 €, subv. 47% : 524 700€ (dont CRST 205 500 (22%), Fonds Verts, DETR-DSIL)
- Meung sur Loire - démolition du stand de tir pour l'extension de la MSP / projet 153 630€, subv. 61 400 (40%)

➤ **Principales actions au niveau communal** (sélection non exhaustive)

- **Lutte contre les dépôts sauvages** (ECO3-69)
 - Un problème globalement partagé par les communes du territoire (allant pour certaines jusqu'à plusieurs tonnes par an), la plupart ayant opté pour l'installation de caméras de surveillances, recherches de témoins, observation des déchets.
- **Installation de compost dans les écoles** (ECO3-73)
 - Action menée par la CCTVL et le SIRTOMRA (pour la CCBL) avec des actions de sensibilisation menées
 - Certaines écoles ne l'ont pas, ayant réduit drastiquement leur gaspillage alimentaire.

Axe 5 - Espaces naturels

➤ **Rappels de quelques objectifs 2030 :**

- 100% des communes ont réalisé un IBC / ABC
- 50% des cours d'écoles désimperméabilisés

➤ **Principales actions au niveau EPCI et Pays**

- **Plant'action : 8 600 arbres en deux ans de déploiement** (35 000 arbres en quatre ans) - Patay, Saint-Péray-la-Colombe, Meung-sur-Loire, Chaingy, Baule, Artenay, Lailly-en-Val, Rouvray-Sainte-Croix, Huisseau-sur-Mauves, Le Bardon, Cercottes, Coulmiers
- **BiodiverCiné**
- **Plantations via les financements du CRST** : Mareau-aux-Prés, Cléry-Saint-André
- Arasement de l'île aux sternes à Beaugency
- **Etudes d'actions de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT)**
 - REUT intégrée dans le PADD du PLUi-HD de la CCTVL
- **CCTVL : études pédologiques** - faunes-flores sur les projets d'extension des ZA afin d'identifier d'éventuelles zones humides menées en 2025. Des études seront engagées sur les OAP projetées (NAT1.82)
- Inventaire des arbres champêtres, des arbres nourriciers et des arbres exceptionnels et alignements du Pays Loire Beauce réalisé par Plantons par Nature (NAT1.84)

➤ **Principales actions au niveau communal (sélection non exhaustive)**

- **Restauration de continuités écologique et plantations** (NAT1.85)
 - **Cercottes** : la commune est impliquée dans le projet porté par Loiret Nature environnement « Objectif Climat 2050 » (not. subvention avec l'AELB) permettant aux citoyens et élus de bénéficier de conférences, d'ateliers, de la fresque du climat, de balades biodiversité
 - **Plusieurs communes sont impliquées dans la démarche « Un arbre, une naissance »** : Mézières-lez-Cléry, Le Bardon, Chaingy
- **Désimperméabilisation (cours d'écoles, etc.)** (NAT2.95)
 - Ecoles : Projet de désimperméabilisation de l'école Jules Vernes, Beauce-la-Romaine ; Beaugency : un projet réalisé et un projet en étude, projet à l'étude sur Le Bardon
 - Actions de végétalisation de l'école de Cercottes
 - Projet de désimperméabilisation de la place du Bourg de La Chapelle-Onzerain
 - Beaugency : Désimperméabilisation de la place Hyvernaud en 2025.
- **Inventaires et Atlas de biodiversité communale (NAT1.88)**
 - IBC réalisés sur Beaugency et Artenay

- **Réduction du risque inondation** (NAT2.97)
 - De nombreux projets menés dans les communes suite à des inondations qui y ont eu lieu : désimperméabilisation (cf. NAT2.95) ou travaux d'aménagement.

Difficultés de mise en œuvre identifiées :

- Travail avec le SAGE sur la gestion de l'eau et la prévention des conflits d'usages à mener
- Sujet du retrait-gonflement des argiles peu abordé sur le territoire qui y est sujet

Axe 6 - Energies renouvelables

➤ **Rappel des enjeux sur notre territoire :**

- Faible autonomie énergétique du territoire (15%) et un potentiel de production d'énergie renouvelable de 650 GWh

➤ **Rappels de quelques objectifs 2030 :**

- Une production d'énergie renouvelable doublée
- Une proposition de participation citoyenne pour chaque projet d'EnR

➤ **Principales actions**

• **COT ENR**

- Meung/Loire : géothermie / sonde sur l'école des Potières : 38 MWh de production
- Château de Meung/Loire géothermie/nappe : 74 MWh de production
- MSP de Saint-Ay, géothermie/sondes : 23 MWh de production
- **PV** : Mézières-lez-Cléry, Baccon (16,8 GWh/an), Sougy (215kWc), Bucy-Saint-Liphard, Chevilly x2
- **Eolien** : Villamblain en projet (49 GWh/an), Tournois 2 repowering en cours
- Projet de relier Servier au réseau de chaleur et de fraîcheur d'Orléans Métropole
- Projets d'autoconsommation patrimoniale avec les communes (AREC, ALBATRE)

Difficultés de mise en œuvre identifiées :

- Difficulté de déploiement de la méthanisation
- Projet citoyen d'ombrières à Meung-sur-Loire

Axe 7 - Gouvernance et mobilisation



➤ **Rappels de quelques objectifs 2030 :**

- Partager une culture commune de la sobriété énergétique
- 100% des élus disposent d'un élu référent / agent dédié
- 100% des communes ont réduit / renouvelé l'éclairage
- Nécessité de sensibiliser et interagir pour et avec les habitants pour rendre visibles les actions du territoire

➤ **Principales actions au niveau EPCI et Pays**

- Sensibilisation des scolaires avec Watty à l'école - Ecopousse (2 800 élèves en 2025-2026)
- Citoyens impliqués dans le plan climat (copil, ateliers, etc.)
- Eclairage public modernisé sur la quasi-totalité du territoire
- **CCTVL** : 1 annexe environnementale intégrée au compte financier unique pour le budget principal, le budget annexe Gemapi et le budget annexe Office de Tourisme

Difficultés de mise en œuvre identifiées :

- Toutes les communes n'ont pas un référent aux sujets énergie-climat (agent / élu)
- La végétalisation des cimetières pourrait être un axe d'action dans les communes.

➤ **Principales actions au niveau communal** (sélection non exhaustive)

- **Prendre chaque décision sous le prisme de la transition et budgets verts** (GOUV1.114)
 - Beaugency : formation budget vert effectuée par les services.
 - Le Bardon : consultation pour travaux lourds : 40% prix, 50% technique, 10% impact et pratiques environnementales
 - Thermostat salle : pilotage à distance : 19° C partout, beaucoup diminué conso élec (GIP Approlys = marché global pour commune)
- **Rénovation des bâtiments publics** (GOUV2.115)
 - De nombreux projets de rénovations dans les communes : Cercottes, Beaugency, Chaingy, Coulmiers, Le Bardon, Mézières-lez-Cléry, Rozières en Beauce (isolation paille et ossature bois)
- **Mise en place de l'écopâturage** (GOUV2.116)
 - Baule : écopâturage mis en place depuis 8 ans
 - Beaugency : installation d'une agricultrice en écopâturage en 2022-2023. Nouveau projet depuis 2025.
- **Adaptation à l'interdiction des pesticides** (GOUV2.117)
 - **Cimetières végétalisés** : Le Bardon, Cercottes, Baule, Chaingy
 - **Gestion différenciée sur les trottoirs** : Le Bardon
- **Mise en place d'actions participatives** (GOUV4.130)
 - Mézières-lez-Cléry : chantiers participatifs (arrêt de bus, porte d'un local)

4. Financements mobilisés

Plusieurs outils de financement ont permis la réalisation de nombreux projets sur le territoire. Voici ci-dessous les détails des subventions sur le CRST et sur l'enveloppe PCAET des Fonds Verts.

CRST 2023-2029

❑ Agriculture biologique (Mesure 4) - 2 projets soutenus

Localisation	Projet	Coût éligible	Tx	Subvention
Mareau-aux-Prés	Installation en maraîchage AB	57 787 €	40%	23 100 €
Baule	Acquisition de serres tunnels	23 176 €	40%	9 200 €

❑ Diversification (Mesure 5) - 5 projets soutenus

Localisation	Projet	Coût éligible	Tx	Subvention
Tournois	Installation d'un distributeur de produits agricoles	31 500 €	25%	7 700 €
Sougy	Acquisition d'un ensacheur de pdt	21 230 €	25%	5 300 €
Binas	Acquisition d'un poulailler mobile	25 575 €	35%	8 900 €
Cercottes	Extension d'un distributeur	14 938 €	25%	3 700 €
Coinces	Mise en place d'une chaîne de conditions pour oignons en vente directe	100 000 €	25%	25 000 €

❑ Vélo utilitaire (Mesure 30) - 8 projets soutenus

- 4,750 Km de piste cyclable - 519 100 € de subvention CRST

Porteur	Projet	Coût éligible	Tx	Subvention
Cléry-St-André	Création d'une piste cyclable	363 790 €	32%	117 900 €
Baccon	Création d'une piste cyclable	118 417 €	28%	33 000 €
Beaugency	Création d'une piste cyclable rive sud	226 040 €	23%	51 900 €
Lailly-en-Val	Création d'une piste cyclable	107 548 €	50%	53 700 €
Meung/Loire	Création d'une piste cyclable (rte de Blois)	346 850 €	50%	178 200 €
Messas	Création d'une piste cyclable	25 085 €	50%	12 500 €
Baule	Création d'une piste cyclable sur le parvis	41 241 €	50%	20 600 €
Lailly-en-Val	Création d'une piste cyclable	102 757 €	50%	51 300 €

□ Eclairage public (Mesure 35-3) - 10 projets soutenus

- 546 700 KWh/an économisé - 631 200 € de subvention CRST

St-Péravy-la-Colombe	Modernisation de l'éclairage public	39 661 €	40%	15 800 €
Beaugency	Modernisation de l'éclairage public	91 864 €	40%	36 700 €
Sougy	Modernisation de l'éclairage public	15 334 €	40%	6 100 €
Huêtre	Modernisation de l'éclairage public	7 096 €	40%	2 800 €
Chevilly	Modernisation de l'éclairage public	676 368 €	34%	270 500 €
Beauce-la-Romaine	Modernisation de l'éclairage public	33 933 €	30%	11 600 €
Patay	Modernisation de l'éclairage public	507 177 €	40%	202 800 €
Messas	Modernisation de l'éclairage public	134 738 €	40%	53 800 €
Cléry-St-André	Modernisation de l'éclairage public	66 531 €	40%	26 600 €
Tavers	Modernisation de l'éclairage public	15 009 €	30%	4 500 €

□ Isolation des bâtiments (Mesure 35) - 15 bâtiments isolés (7 400 m² de surface)

- 364 m² de menuiserie posée ; 6 977 m² d'isolant posé - 1 430 300 KWh/an économisé ; 254 351 de KgCO₂/an économisé - 1 653 200 € de subvention CRST

Porteur	Projet	Coût éligible	Tx	Subvention
Beauce-la-Romaine	Isolation de la salle des fêtes d'OLM	198 184 €	50%	99 000 €
Beauce-la-Romaine	Isolation d'un immeuble à OLM	55 044 €	50%	27 200 €
Meung-sur-Loire	Isolation du centre de loisirs	520 468 €	50%	260 200 €
Mareau-aux-Prés	Isolation du restaurant scolaire	75 615 €	50%	37 800 €
Mareau-aux-Prés	Isolation de la mairie	108 282 €	50%	44 200 €
Binas	Isolation de deux logements communaux	42 866 €	60%	25 700 €
Tournois	Isolation de l'ancienne école	90 917 €	50%	45 400 €
Beaugency	Isolation du gymnase Garambault	357 891 €	50%	178 900 €
Messas	Isolation du vestiaire	42 523 €	50%	21 200 €
Lailly-en-Val	Isolation du gymnase	832 694 €	42%	350 900 €
Charsonville	Isolation de la mairie	76 189 €	50%	38 000 €
Beaugency	Isolation de l'école élémentaire du Mail	469 990 €	50%	234 000 €
Le Bardon	Isolation du tiers-lieu	90 000 €	50%	45 000 €
Mareau-aux-prés	Isolation de l'école	390 000 €	50%	195 000 €
Tavers	Isolation de l'ancienne salle des fêtes	101 000 €	50%	50 700 €

❑ **Deux ressourceries aidées**

- Ateliers LigèteRiens : modernisation
350 000 € du CRST mobilisés (mesure 35-6 et A VOS ID Investissement
+10 000 € du fonds vert - PCAET
- Association Deuxième vie : création
16 800 € A VOS ID / 10 000 € du fonds vert - PCAET / 76 200 € du programme LEADER

Enveloppe fonds vert PCAET

- 11 projets - 249 354 € de subvention

Nom du projet	Commune	Nom du porteur de projet/ maître d'ouvrage	Coût estimatif	dépenses éligibles	Fonds vert - PCAET	Tx
Travaux d'entretien des gouffres pour la prévention des inondations	Cercottes, Gidy, Chevilly	SMAH du bassin de la Retrêve	180 000 €	180 000 €	18 000 €	10,0000%
Rénovation énergétique de bâtiments publics (PVD) centre de santé	Patay	Commune de Patay	497 400 €	359 450 €	40 000 €	11,1281%
Création d'une ressourcerie	Artenay, Chevilly, Cercottes, Gidy	Association Deuxième vie	174 577 €	70 227 €	10 000 €	14,2395%
Création d'un centre de création culturelle	Baule	Baule	3 500 000 €	1 500 000 €	26 354 €	1,7569%
Isolation de l'école du Mail à Beaugency	Beaugency	Beaugency	1 000 654 €	1 000 654 €	30 000 €	2,9980%
Isolation et rénovation du café-restaurant	Chaingy	Chaingy	325 000 €	325 000 €	20 000 €	6,1538%
Rénovation énergétique des bâtiments scolaires	Cléry-St-André	Cléry-St-André	1 000 000,00 €	500 000 €	30 000 €	6,0000%
Réhabilitation du gymnase	Lailly-en-Val	Lailly-en-Val	1 781 836 €	1 400 000 €	20 000 €	1,4286%
Isolations de l'école	Mareau-aux-Prés	Mareau-aux-Prés	887 500 €	600 000 €	30 000 €	5,0000%
Ressourcerie / Atelier LigèteRiens	Tavers	Association Les Ateliers LigèteRiens	1 300 000 €	500 000 €	10 000,00 €	2,0000%
Projet alimentaire de territoire (PAT)	48 communes du PETR	PETR Pays Loire Beauce	46 000 €	46 000 €	15 000,00 €	32,6087%
			10 692 968 €		249 354 €	

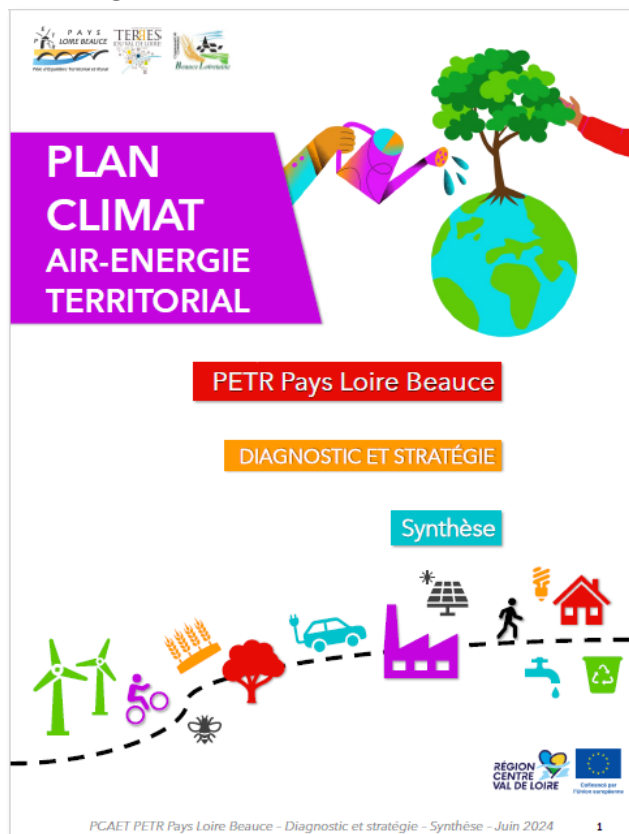
DETR/DSIL

Nous pouvons également noter que les fonds DETR/DSIL ont concouru au financement de projets sur le territoire.

5. Ressources

- Pour en savoir plus sur le Plan Climat-Air-Energie Territorial du territoire, vous pouvez consulter ces documents :

Diagnostic du PCAET (2024)



Contenu :

- Présentation du territoire
- Explication d'un PCAET
- Explication de l'urgence climatique (coût de l'inaction, impacts, bénéfices de l'action, etc.)
- Eléments du diagnostic du PCAET (consommation d'énergie, production d'énergie renouvelable, émission de gaz à effet de serre, séquestration carbone, qualité de l'air, etc.)

Programme d'actions (2025)



Contenu :

- Explication sur le lien entre climat, santé humaine et biodiversité
- Liste des 136 mesures et explication des mesures

- Les chiffres des émissions régionales sont issus de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gazs à Effet de Serre : <https://odace.ligair.fr/methodologie>

LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS LOIRE BEAUCE



Beauce Loirétaine

Artenay
Boulay-les-Barres
Bricy
Bucy-le-Roi
Bucy-Saint-Liphard
Cercottes
Chevilly
Coinces
Gémigny
Gidy
Huêtre
La-Chapelle-Onzerain
Lion-en-Beauce
Patay
Rouvray-Sainte-Croix
Ruan
Saint-Péravy-la-Colombe
Saint-Sigismond
Sougy
Tournois
Trinay
Villamblain
Villeneuve-sur-Conie

Terres du Val de Loire

Baccon, Baule, Beauce-La-Romaine, Beaugency, Binas, Chaingy, Charsonville, Cléry-Saint-André, Coulmiers, Cravant, Dry, Épièdes-en-Beauce, Huisseau-sur-Mauves, Lailly-en-Val, Le Bardon, Mareau-aux-Prés, Messas, Meung-sur-Loire, Mézières-lez-Cléry, Rozières-en-Beauce, Saint-Ay, Saint-Laurent-des-Bois, Tavers, Villermain, Villorceau